

COMPTES
SOCIAUX
2021

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN - ACTIF

En milliers d'euros	Note	Montant Brut	Amort. Dépréc.	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1				
Logiciels, Brevets		18 663	15 255	3 408	4 799
Fonds de commerce		168		168	168
Autres immobilisations incorporelles		1 458		1 458	1 156
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.1				
Terrains		882		882	882
Constructions		18 382	13 712	4 671	4 578
Installations techniques, matériels et outill.		26 871	22 314	4 557	5 042
Autres immobilisations corporelles		7 084	5 546	1 538	1 984
Immobilisations en cours		998		998	2 149
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.2				
Participations	4.4	66 601	17 704	48 896	58 446
Créances rattachées à des participations	4.4	126 002	27 658	98 344	73 395
Autres titres immobilisés	4.3	14 232	5 226	9 006	10 622
Autres Immobilisations financières		3 452	1 112	2 340	1 617
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		284 795	108 528	176 267	164 840
STOCKS ET EN COURS	5				
Matières premières		38 023	1 160	36 863	19 484
En cours de biens		3 628		3 628	552
Produits finis		12 230	505	11 725	15 325
Marchandises		8 871	1 241	7 630	8 553
Avances et acomptes versés		710		710	703
CREANCES					
Créances clients	6	129 019	41 168	87 851	72 448
Autres créances	7	55 064	4 549	50 515	63 106
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement		343		343	437
Disponibilités		9 262		9 262	8 050
COMPTES DE REGULARISATION	8				
Charges constatées d'avance	8	1 362		1 362	1 113
TOTAL ACTIFS COURT TERME		258 512	48 623	209 889	189 772
Ecarts de conversion actifs	8	1 537		1 537	6 733
TOTAL ACTIF		544 844	157 150	387 693	361 345

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN - PASSIF

En milliers d'euros	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	10	4 078	4 078
Primes d'émission		71 902	71 902
Réserve légale		448	448
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		(29 861)	1 437
RESULTAT		(23 874)	(31 298)
Subventions d'investissement		1	3
Provisions réglementées	2.2	852	936
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10	23 546	47 506
Provisions pour risques		7 279	13 409
Provisions pour charges		4 674	5 887
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	11 954	19 296
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	13.1	150 697	135 713
Acomptes reçus		405	134
Dettes fournisseurs		56 534	31 493
Dettes fiscales et sociales		7 730	4 897
Dettes sur Immobilisations		-	6 953
Autres dettes		122 140	107 590
COMPTES DE REGULARISATION	8	-	-
Produits constatés d'avance	8	2 541	1 704
TOTAL DETTES		340 047	288 484
Ecarts de conversion passifs	8	12 146	6 058
TOTAL PASSIF		387 693	361 345

(1) Dont à moins d'un an : 41 657K€

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Note	31/12/2021	31/12/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	15	210 616	186 552
Production stockée		(582)	(27 095)
Production immobilisée		948	1 270
Subvention d'exploitation		304	14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		6 941	7 584
Autres produits	18	10 597	13 671
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		228 823	181 996
Achats de marchandises		18 189	16 232
Variation de stocks de marchandises		654	3
Achats de matières premières		143 399	85 696
Variation de stocks de matières premières		(18 069)	1 628
Autres achats et charges externes		45 994	37 233
Impôts et taxes		2 397	3 011
Salaires		29 533	28 539
Charges sociales		12 815	12 257
Dotations aux amortissements des immobilisations	4	5 437	5 147
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	5 - 6	7 926	2 945
Dotations aux provisions pour risques et charges	12	436	1 817
Autres charges	18	2 301	5 222
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		251 013	199 731
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 190)	(17 735)
Produits financiers de participations		10 463	
Intérêts et produits financiers similaires		4 646	4 071
Reprises de provisions financières		9 213	4 491
Différences positives de change		7 145	2 023
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		31 467	10 586
Dotations aux amortissements et provisions financières		23 833	17 315
Intérêts et charges financières		8 209	4 120
Différences négatives de change		4 795	4 125
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2	1
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		36 839	25 561
RESULTAT FINANCIER	19.1	(5 373)	(14 975)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(27 563)	(32 710)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		309	381
Produits exceptionnels sur opérations en capital		262	34
Reprises sur provisions		3 695	1 388
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 266	1 804
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 614	1 469
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		136	907
Dotations exceptionnelles aux provisions		2 649	1 146
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 398	3 522
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19.2	(132)	(1 718)
Impôt sur les sociétés	20	(3 821)	(3 131)
RESULTAT NET		(23 874)	(31 298)

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF	2
BILAN - PASSIF	3
COMPTE DE RÉSULTAT	4
NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES	6
NOTE 2 - METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES	7
2.1 Immobilisations incorporelles	7
2.2 Immobilisations corporelles	7
2.3 Immobilisations financières	8
2.4 Stocks et en-cours	9
2.5 Créances et dettes	9
2.6 Conversion des opérations en devises	9
2.7 Valeurs mobilières de placement	10
2.8 Provisions	10
2.9 Résultat d'exploitation	11
2.10 Résultat financier	11
2.11 Résultat exceptionnel	11
NOTE 3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	11
NOTE 4 - IMMOBILISATIONS	12
4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles	12
4.2 Immobilisations financières	13
4.3 Mouvements sur actions propres	14
4.4 Liste des filiales et participations	15
NOTE 5 - STOCKS	16
NOTE 6 - CREANCES CLIENTS	17
NOTE 7 - ECHEANCE DES CREANCES	17
NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION	17
NOTE 9 - CHARGES A PAYER – PRODUITS A RECEVOIR	18
9.1 Charges à payer	18
9.2 Produits à recevoir	18
NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES	18
NOTE 11 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES	19
NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19
NOTE 13 - EMPRUNTS	21
13.1 Emprunts auprès des établissements de crédit	21
13.2 Echéancier des emprunts et dettes financières diverses	21
NOTE 14 - ECHEANCE DES DETTES	22
NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES	22
NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES	22
NOTE 17 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES	22
NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES	23
NOTE 19 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER	23
19.1 Résultat financier	23
19.2 Résultat exceptionnel	24
NOTE 20 - REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
NOTE 21 - SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	25
NOTE 22 - INTEGRATION FISCALE	25
NOTE 23 - SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS	25
NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
24.1 Engagements liés au crédit-bail	26
24.2 Autres engagements donnés	26
NOTE 25 - ENGAGEMENTS REÇUS	27
NOTE 26 - EFFECTIF MOYEN	28
NOTE 27 - EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE	28

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES

Un marché mondial de la nacelle en forte reprise

Sur l'exercice 2021, le marché mondial de la nacelle est en forte reprise. Le Groupe a bénéficié de la reprise de ce marché lui permettant d'afficher une croissance de ses ventes de 13% sur l'année 2021 et un niveau de carnet de commandes historique.

Difficultés d'approvisionnement et hausse du prix des composants

La soudaineté de la reprise constatée depuis le début de l'année, dans l'ensemble des secteurs d'activité, a généré des difficultés à se procurer des composants et des tensions sur la chaîne logistique qui ont engendré une forte hausse du prix des composants sur le dernier trimestre.

Ces différents éléments ont eu pour effet un allongement des délais de livraisons des machines sur l'année 2021.

Contrat de crédit syndiqué

Au 22 Décembre 2021, afin de lui permettre de garder toute la flexibilité nécessaire au pilotage de son activité dans un moment de forte reprise, Haulotte a soumis à l'ensemble des prêteurs du Crédit Syndiqué une demande de waiver concernant le non-respect de ses ratios bancaires pour les périodes de Décembre 2021 et Juin 2022, acceptée à l'unanimité en date du 15 Février 2022. Cette demande de waiver obtenue après la date de clôture annuelle, a entraîné une présentation du crédit syndiqué en dette court terme au 31 décembre 2021.

Les prévisions de trésorerie sur les douze prochains mois ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à assurer sa liquidité. au regard des lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2021 et des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2022.

Au 30 Juin 2021, tel que le prévoyait le contrat signé le 17 Juillet 2019, une demande de prorogation d'une année supplémentaire a été acceptée à l'unanimité des prêteurs, portant ainsi l'échéance du contrat au 17 Juillet 2026.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 2 - METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et au règlement ANC 2014-03.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices comptables,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition, hors frais financiers. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans, en fonction de leur durée d'utilité.

Les modèles et dessins sont amortis sur 5 ans.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement. S'il s'avère que sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur d'origine, une dépréciation est constatée le cas échéant. Dans le cadre du règlement ANC 2015-06, il a été estimé que ce fonds de commerce avait une durée de vie indéfinie.

Les coûts de recherche et développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durée
Bâtiments industriels :	
Structure	40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions :	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en produits et charges exceptionnels sur opérations en capital.

• **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables. Il s'agit essentiellement des amortissements sur les valeurs résiduelles des nacelles immobilisées.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

• **Titres de participation**

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition en valeur historique. Il inclut les coûts d'acquisition des titres tels que droits de mutation, commissions et honoraires directement attribuables à l'opération d'achat des titres. Ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans.

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire des titres est comparée à leur valeur d'utilité déterminée notamment en référence à la quote-part de situation nette détenue et aux perspectives d'évolution de la société. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. Lorsque cela s'avère nécessaire (en particulier en cas de situation nette négative des filiales), des provisions complémentaires sont comptabilisées en dépréciation des actifs intra-groupe (créances, comptes courants) et, si nécessaire, en provision pour risques et charges pour le complément.

L'essentiel des titres de participation sont évalués par rapport à la quote-part de situation nette détenue, cette approche ne fait pas appel à des hypothèses estimatives sensibles. Concernant Acarlar, les titres de participation ont été évalués selon la méthode des multiples.

• **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations sont relatives aux créances en comptes courants long terme et aux prêts consentis aux filiales.

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les comptes courants long terme et les prêts consentis à nos filiales en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels gains de change sont comptabilisés en écart de conversion et sont maintenus au bilan. Les éventuelles pertes de change donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.

Les comptes courants long terme font l'objet d'une dépréciation dans les cas décrits au paragraphe précédent. La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

• **Autres créances**

Les comptes courants court terme en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels pertes et gains de change sont comptabilisés en résultat de change.

La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

• **Actions propres**

Les titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions par le groupe sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils sont valorisés au prix d'achat. A la fin de l'exercice, leur valeur d'inventaire est estimée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'achat, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

2.4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état, est inférieure à la valeur comptable des stocks définis ci-dessus.

Les stocks de composants et de pièces de rechanges sont dépréciés en fonction de l'antériorité de leur dernière entrée en stock et de leur taux de rotation

2.5 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptable.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une dépréciation des créances clients est constituée.

2.6 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les créances en compte courant faisant l'objet d'une dépréciation ne sont converties au taux de clôture qu'à hauteur de leur montant non déprécié.

Conformément à la réglementation ANC n° 2015-05 du 02 juillet 2015 applicable au 01 janvier 2017, les dotations et reprises de provisions pour perte de change sont enregistrées dans les comptes d'exploitations pour les créances et dettes commerciales et dans le résultat financier pour les opérations de nature financières.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

2.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de placement est estimée sur la base des valeurs boursières à la date de clôture. Les titres sont provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

2.8 PROVISIONS

En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée. Le cas échéant, une description des risques encourus est insérée à ce titre dans les notes relatives aux provisions pour risques et charges (Note 12) ou aux passifs éventuels.

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

• **Provision pour garantie**

Haulotte Group SA accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement de 2 ans. Le cas échéant une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifique

• **Litiges**

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre évènement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés correspondant à une sortie de ressources sans contrepartie.

• **Engagements de retraite**

Haulotte Group SA provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis-à-vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group SA dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

Haulotte a appliqué à compter du 1er janvier 2021 la nouvelle méthode relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite selon la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 qui fait suite à une décision de l'IFRS IC d'avril 2021.

Haulotte a donc décidé de changer la modalité de répartition des droits à prestations et de ne plus les étaler à partir de la date de prise de service du membre du personnel mais à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

Ce changement de méthode comptable est assimilé à un changement de réglementation comptable.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

2.9 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

• **Reconnaissance et nature du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend la vente des biens et services, constituée notamment par :

- les ventes de nacelles réalisées auprès des filiales de distribution et de location du groupe,
- les ventes directes auprès de certains clients,
- les ventes de pièces détachées,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

• **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation comprennent notamment les coûts d'achat matières, les coûts de production et les frais de structure.

2.10 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend principalement les variations de provisions sur titres et créances en comptes courants, les gains et pertes de change (sauf ceux relatifs aux créances et dettes commerciales), les produits et charges d'intérêts sur compte courant, les dividendes, et les frais financiers liés aux emprunts.

2.11 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments non opérationnels et inhabituels dans leur nature et leur occurrence sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Conformément au PCG, le résultat exceptionnel comprend également les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires.

NOTE 3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Au regard des événements géopolitiques récents en Ukraine et en Russie, le groupe Haulotte estime que son exposition économique dans cette région est limitée, puisque le niveau de chiffre d'affaires réalisé par l'entité locale implantée en Russie représente environ 5 % du chiffre d'affaires du groupe. Aucune filiale du groupe n'est implantée en Ukraine et les ventes réalisées dans ce pays sont négligeables. Par ailleurs, dans cette période de forte demande, où le carnet de commandes atteint un niveau historique, le Groupe est en mesure de compenser l'impact d'une éventuelle baisse d'activité dans cette zone.

Les événements cités ci-dessus, ainsi que la situation sanitaire en Chine, où un rebond de l'épidémie de la Covid-19 a été important, ont eu des effets défavorables sur l'inflation sur les prix des matières premières, des composants, de l'énergie et des transports. Dans ce contexte incertain, les effets sur les opérations et les finances du groupe liés à ces impacts et à la durée du conflit en Ukraine sont en cours d'analyse. Le groupe confirme, par la mise en œuvre des moyens nécessaires, sa capacité à répondre à ces enjeux.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Valeurs brutes

En K€	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Immobilisations incorporelles (1)	17 909	921		18 830
Immobilisations incorporelles en cours	1 156	1 034	733	1 458
	-			-
Terrains	882			882
Constructions	2 848			2 848
Installations générales	14 660	874	-	15 534
Matériels et outillages	25 498	1 456	82	26 872
Autres immobilisations corporelles	6 993	91	-	7 084
Immobilisations corporelles en cours	2 149	929	2 080	998
TOTAL	72 096	5 306	2 896	74 506

⁽¹⁾ Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels. Elles incluent également un fonds de commerce pour 168 K€. Le fonds commercial a été constitué lors de l'apport de l'activité d'Haulotte S.A. en 1995. Il ne donne lieu ni à amortissement ni à dépréciation.

Amortissements

En K€	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	12 943	2 312		15 255
Constructions	1 369			1 369
Installations générales	11 561	782		12 343
Matériels et outillages	20 456	1 941	82	22 314
Autres immobilisations corporelles	5 010	537		5 546
TOTAL	51 338	5 572	82	56 828

Sont inclus dans les augmentations, 134K€ d'amortissements exceptionnels.

Les frais de recherche et développement classés en charges d'exploitation se sont élevés au titre de l'exercice 2021 à 13 877 K€.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute :

En K€	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Titres de participation ⁽¹⁾	64 155	2 446	-	66 601
Créances rattachées à participation ⁽²⁾	98 537	27 465	-	126 002
Actions propres ⁽³⁾	13 889	1 125	782	14 232
Autres immobilisations financières	4 274	837	1 659	3 452
TOTAL VALEURS BRUTES	180 855	31 873	2 441	210 288

(1) La hausse des titres de participation s'explique par l'acquisition complémentaire de titres de notre filiale H.Argentine suite à une augmentation de capital.

(2) La hausse concerne essentiellement l'octroi d'un nouveau prêt à notre filiale H.Changzou H.Changzou.

(3) Le nombre d'actions propres détenues à la clôture est de 1 862 120 (Voir §4.3)

En K€	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Dépréciations Titres de participation ⁽⁴⁾	5 708	12 446	450	17 704
Dépréciations Créances rattachées à part. ⁽⁵⁾	25 143	7 967	5 451	27 659
Dépréciations Actions propres (Note 4.3)	3 267	1 959	-	5 226
Dépréciations Autres immob. Financières.	2 657	86	1 630	1 112
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	36 775	22 457	7 531	51 701

TOTAL VALEURS NETTES **144 080** **158 586**

(4) Haulotte Group a comptabilisé des dotations complémentaires sur les titres de ses filiales Acarlar (10 M€) et H.Argentine (2,4 M€)

(5) L'augmentation des provisions de créances rattachées à des participations s'explique principalement par une dotation complémentaire sur Haulotte US. La diminution s'explique par le changement bilanciel de présentation de la provision des comptes courants CT et LT

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

4.3 MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES

Type	En €	2021	2020	
Liquidité	Nombre de titres achetés	184 774	175 460	
	Valeur des titres achetés	1 124 857	811 308	
	Prix unitaire moyen	6,09	4,62	
	Nombre de titres vendus	161 905	189 851	
	Valeur de titres vendus origine	781 645	1 134 205	
	Prix de vente des titres vendus	1 012 142	899 384	
	Plus ou moins value	230 496	(234 822)	
	Nombre de titres annulés			
	Nombre de titres au 31/12		163 715	140 846
	Valeur d'origine des titres au 31/12		1 048 737	705 525
Mandat	Nombre de titres achetés			
	Valeur des titres achetés			
	Prix unitaire moyen			
	Nombre de titres vendus			
	Nombre de titres annulés			
	Nombre de titres au 31/12		1 698 405	1 698 405
Valeur d'origine des titres au 31/12		13 183 551	13 183 551	
Global	Nombre de titres au 31/12		1 862 120	1 839 251
	Valeur d'origine titres au 31/12		14 232 288	13 889 077
	Provision sur titres d'auto contrôle au 31/12*		(5 225 918)	(3 266 984)
	Cours de clôture des titres au 31/12		4,8	6,07

* Sur la base du cours moyen du dernier mois

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

4.4 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Entreprises	Capital	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute des Titres	Avances et Prêts	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres ⁽¹⁾			Valeur nette des Titres			Résultat
En K€							
Haulotte France Sarl	1 046	99,99%	4 472	3 804	(16 105)	10 463	72 450
69 St Priest - France	8 932			3 804			3 394
Telescopelle SAS	37	100,00%	1 017	37	(1 058)		116
L'Horme - France	1 123			37			69
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	32 376	100,00%	17 437	26 300	34 361		42 017
Chine	50 968			26 300			1 090
Haulotte Argentina SA	115	100,00%	(1 187)	5 531	462		8 826
Argentine	(588)						484
Haulotte Arges SRL	789	100,00%	67 474	1 100	(26 204)		88 229
Roumanie	72 517			1 100			4 278
Haulotte Australia Pty Ltd	0	100,00%	1 621	0	28 607		46 669
Australie	1 405			0			(214)
Haulotte Canada	0	100,00%		0	9		
Canada				0			
Haulotte Do Brazil Ltda	80	99,98%	(26 974)	201	1 974		10 132
Brésil	(29 155)						(2 236)
Haulotte Digital Support Center	0	95,00%	(505)	0	1 301		(9)
Roumanie	(600)			0			(95)
Haulotte Hubarbeitsbunnen GmbH	30	100,00%	23 109	30	(26 085)		40 292
Allemagne	25 355			30			2 216
Haulotte Iberica SL	310	98,71%	14 416	3	(13 763)		30 532
Espagne	17 621			3			2 895
Haulotte India	60	99,99%	167	62			8
Inde	260			62			33
Haulotte Japon	40	100,00%	(14)	46			0
Japon	55			46			27
Haulotte Italia Srl	100	99,00%	13 769	10	(10 796)		33 561
Italie	16 063			10			2 195
Haulotte Mexico SA de CV	866	99,99%	(1 285)	1 113	3 510		5 882
Mexique	(173)						237
Haulotte Middle East FZE		100,00%	935	199	5 521		2 994
Emirats Arabes	1 089			199			(82)
Haulotte Netherlands BV	20	100,00%	896	20	(473)		24 003
Pays-Bas	2 084			20			1 167
Haulotte Polska SP Z.O.O.	87	100,00%	2 068	105	(2 775)		10 973
Pologne	2 895			105			745
Haulotte Scandinavia AB	10	100,00%	18 036	11	(18 574)		14 620
Suède	19 236			11			1 203
Haulotte Singapore Ltd.	-	100%	4 286	0	(1 904)		11 248
Singapour	4 294			0			8

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Entreprises	Capital	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute des Titres	Avances et Prêts	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres ⁽¹⁾			Valeur nette des Titres			Résultat
En K€							
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	-	100%	(7 912)	550	-	-	16 268
Chine	(10 278)			-			(2 974)
Haulotte UK Ltd	1	100%	(1 402)	2	5 891	-	16 530
Angleterre	(327)			-			1 049
Haulotte US Inc	3	100%	(57 862)	3	77 289	-	72 949
Etats Unis	(27 158)			-			(2 727)
Haulotte Vostok	34	100%	3 563	80	-	-	31 608
Russie	5 365			80			1 729
Horizon High Reach Limited	675	100%	6 055	5 065	-	-	5 687
Argentine	7 592			5 065			861
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	100	91%	621	300	1 364	-	-
Espagne	686			-			(35)
Haulotte Chile	0	100%	523	0	-	-	3 767
Chili	645			0			131
Horizon High Reach Chile SPA	0	100%	(2 077)	5	-	-	2 382
Chili	(3 441)			-			(1 468)
Acarlar	244	100%	1 411	22 024	-	-	6 329
Turquie	2 574			12 024			1 339

⁽¹⁾ Y compris Capital et Résultat

Pour les filiales étrangères, les données présentées ont été converties au taux de clôture sauf pour le Chiffre d'Affaires et le Résultat qui sont convertis au taux moyen.

Le montant des cautions et avals sont présentées dans les note 24 et 25.

NOTE 5 - STOCKS

En K€	Stocks au 31/12/2021			Stocks au 31/12/2020		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Matières premières	38 023	(1 160)	36 863	19 954	(470)	19 484
En-cours	3 628	-	3 628	552	-	552
Produits finis	12 230	(505)	11 725	15 888	(562)	15 325
Marchandises	8 871	(1 241)	7 630	9 525	(971)	8 553
TOTAL	62 751	(2 905)	59 846	45 919	(2 004)	43 915

La hausse des stocks porte essentiellement sur les composants.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 6 - CREANCES CLIENTS

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	129 019	110 097
dont créances groupe	123 679	106 006
Dépréciation	(41 168)	(37 650)
dont dépréciation créances groupe	(40 043)	(36 536)
CRÉANCES CLIENTS NETTES	87 851	72 448

La hausse de la dépréciation porte essentiellement sur les créances vis-à-vis de nos filiales Horizon Chile, Haulotte Brésil, Haulotte Shanghai et Haulotte Argentine.

NOTE 7 - ECHEANCE DES CREANCES

Les créances se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Créances rattachées à participations	126 002	41 039	-	84 963
Créances clients	129 019	127 861	-	1 158
Autres créances	55 064	52 438	2 626	-

Les autres créances comportent essentiellement des comptes courants à court terme, des créances d'impôts sur les sociétés et de TVA.

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 362	1 113
Charges d'exploitation	1 362	1 113
Charges financières		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 541	1 704
ECARTS DE CONVERSION ACTIFS	1 537	6 733
Sur les créances	1 415	6 721
Sur les dettes	122	12
ECARTS DE CONVERSION PASSIFS	12 146	6 058
Sur les créances	12 131	5 873
Sur les dettes	15	185

Les principales charges constatées d'avance concernent essentiellement des prestations informatiques.

Les produits constatés d'avance concernent des machines et des pièces de rechange.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 9 - CHARGES A PAYER – PRODUITS A RECEVOIR

9.1 CHARGES À PAYER

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	251	175
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 084	15 877
Dettes fiscales et sociales	3 248	2 807
Autres dettes	436	353
TOTAL	33 019	19 212

Les autres dettes comportent essentiellement des avoirs à établir sur des pièces de rechange et machines.

9.2 PRODUITS À RECEVOIR

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	2 688	2 456
Autres créances	387	1 791
Intérêts courus à recevoir	- 0	5
TOTAL	3 075	4 252

Les autres créances comportent des avoirs à recevoir de divers fournisseurs.

NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES

Composition du capital

En €	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Nombre de titres	31 371 274			31 371 274
Valeur nominale en euros	0,13			0,13
Capital social en euros	4 078 265			4 078 265

Tableau de variations des capitaux propres (en K€)

	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux propres au 31/12/2020		47 506
Dividendes distribués		0
Variations des provisions réglementées		(84)
Résultat de l'exercice		(23 874)
Subvention d'investissement		(2)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021		23 546

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 11 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Dénomination sociale - siège social	Forme	Capital	% détenu
SOLEM 93 Epinay sur Seine – France	S.A.S	477	57,50

Les comptes consolidés sont disponibles au siège de la société Solem.

NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	31/12/2020	Dotations	Utilisations	Reprises devenues sans objet	31/12/2021
Provision pour garantie	2 670	192	554	128	2 180
Provision pour perte de change	5 929	1 293	-	5 929	1 293
Provision pour perte de change sur créances et dettes commerciales	804	243	-	804	243
Provision pour retraite médailles et autres coûts salariaux *	5 887	-	26	1 186	4 674
Autres provisions pour risques et charges**	4 006	2 514	1 035	1 923	3 562
TOTAL	19 297	4 243	1 615	9 971	11 954
* Dont Provision pour attribution gratuite d'actions	631	-		631	-
** Dont Provision pour situation nette des filiales	2 709	-		1 898	812
		Dotations	Reprises		
Résultat d'exploitation		436	2 699		
Résultat financier		1 293	5 929		
Résultat exceptionnel		2 514	2 958		
TOTAL		4 243	11 586		

* Suite à un changement de méthode de la provision IDR, le montant d'ouverture a été minoré pour 1029 k€ et a engendré une reprise sur l'exercice de 576K€

Suite à la non-atteinte des objectifs fixés, le plan d'attribution d'actions gratuites du 13 mars 2018 a été intégralement repris sur l'exercice.

** Au cours de l'exercice, une provision a été comptabilisée dans le cadre de la réorganisation industrielle d'un site de production français sur lequel a été mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi.

La reprise des autres provisions concerne essentiellement nos filiales H.Bresil, Levanor ainsi qu'un client défaillant.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 2.8 en prenant en considération les hypothèses suivantes :

- une table de mortalité INSEE 15-17 (En 2020 : INSEE 14-16),
- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe,
- un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme calculé sur un historique,
- un taux d'actualisation de 1 % (En 2020 : 0.39 %),
- un départ à la retraite des salariés nés avant le 1^{er} janvier 1950 : à l'âge de 62 ans pour les cadres, 60 ans pour les ETAM/ouvriers,
- un départ à la retraite des salariés nés après le 1^{er} janvier 1950 : à l'âge de 65 ans pour les cadres, 63 ans pour les ETAM/ouvriers.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Au 31 décembre 2021, la provision se compose comme suit :

- 4 363 K€ de provisions d'indemnités de départ à la retraite,
- 311 K€ de provisions pour médailles du travail.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 13 - EMPRUNTS

13.1 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En K€	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Crédit syndiqué	70 000	79 000	77 000	72 000
Autres emprunts	34 978	20 000	8 894	46 084
Découverts sur crédit syndiqué	24 610	4 441	-	29 051
Autres découverts	5 950	583	3 222	3 311
Intérêts courus	175	76	-	251
TOTAL	135 713	104 100	89 116	150 697

• *Crédit syndiqué :*

Au 22 Décembre 2021, afin de lui permettre de garder toute la flexibilité nécessaire au pilotage de son activité dans un moment de forte reprise, Haulotte a soumis à l'ensemble des prêteurs du Crédit Syndiqué une demande de waiver concernant le non-respect de ses ratios bancaires pour les périodes de Décembre 2021 et Juin 2022, acceptée à l'unanimité en date du 15 Février 2022. Cette demande de waiver obtenue après la date de clôture annuelle, a entraîné une présentation du crédit syndiqué en dette court terme au 31 décembre 2021.

Les prévisions de trésorerie sur les douze prochains mois ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à assurer sa liquidité, au regard des lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2021 et des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2022.

Au 30 Juin 2021, tel que le prévoyait le contrat signé le 17 Juillet 2019, une demande de prorogation d'une année supplémentaire a été acceptée à l'unanimité des prêteurs, portant ainsi l'échéance du contrat au 17 Juillet 2026.

En K€	31/12/2020	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne refinancement	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne revolving	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne découvert	En cours au 31 décembre 2021	Montant disponible non utilisé au 31 décembre 2021
Revolving	70 000	-	2 000	-	72 000	18 000
TOTAL HORS DÉCOUVERT	70 000	-	2 000	-	72 000	18 000
Découvert	24 610			4 441	29 051	10 949
Intérêts courus	125			19	144	
TOTAL	94 735	-	2 000	4 460	101 195	28 949

• *Autres Emprunts*

Haulotte Group a souscrit en 2021 de nouvelles lignes de financement (hors crédit syndiqué) pour 20M€ dont les durées d'amortissement vont de 7 à 10 ans.

13.2 ECHÉANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Les emprunts et dettes financières diverses au 31 décembre 2021 se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	150 697	113 657	27 135	9 904
Dont Emprunts Crédit syndiqué	72 000	72 000		-
Dont Autres emprunts	46 084	9 045	27 135	9 904
Dont Découverts Crédit syndiqué	29 051	29 051		-
Dont Autres découverts	3 311	3 311		
Dont Intérêts courus	251	251		

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 14 - ECHEANCE DES DETTES

Les dettes au 31 décembre 2021 se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	56 534	56 534		
Dettes fiscales et sociales	7 730	7 730		
Dettes sur immobilisations	- 0			
Autres dettes	122 140	122 140		
Dont comptes courants		121 689		

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	France	Export	Total
Vente de matériel de manutention et de levage	44 945	153 084	198 028
Vente de services	2 014	10 573	12 587
TOTAL	46 958	163 657	210 616

NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2021	31/12/2020
Transfert de charges notes débits	117	410
Transfert de charges liés à des remboursements d'assurance	113	153
Transfert de charges liés à des remboursements de charges sociales sur années antérieures	62	
Transfert de charges liés à des reclassements de charges d'exploitation en exceptionnel	445	
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	737	562

	31/12/2021	31/12/2020
Transfert de charges liés à des litiges fournisseurs	-	150
Transfert de charges liés à des remboursement d'assurances	652	34
Transfert de charges liés à des cession d'immobilisations en cours	-	3
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNEL	652	187

NOTE 17 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits - gains de change sur opérations commerciales	975	633
Autres produits	9 622	13 038
TOTAL DES PRODUITS	10 597	13 671
Autres charges - pertes de change sur opérations commerciales	862	707
Autres charges	1 440	4 515
TOTAL DES CHARGES	2 301	5 222
TOTAL	8 295	8 448

Les autres produits sont principalement composés des redevances de brevets, de technologies et marques facturés à nos usines étrangères.

Les autres charges sont principalement des redevances de logiciels auprès de nos fournisseurs.

NOTE 19 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER

19.1 RÉSULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Provisions des titres et créances rattachées à des participations	(18 840)	(10 114)
Provisions des autres prêts	1 544	245
Dividendes reçus	10 463	-
Intérêts de comptes courants	774	1 863
Intérêts d'emprunts, découverts et commissions sur prêt	(4 269)	(1 954)
Résultat de change : gains, pertes, variation de provisions	6 985	(6 513)
Le détail par devises est le suivant :		
USD	5 963	
GBP	187	
AUD	454	
Autres	381	
	6 985	
Provisions des actions propres*	(1 959)	1 452
Produit des valeurs mobilières de placement	(2)	(1)
Perte sur Créances rattachées a participation	-	-
Intérêts de retard et escomptes	(68)	43
Frais et produits financiers sur Swap	-	4
TOTAL	(5 373)	(14 975)

* Voir § 4.3

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

19.2 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Charges	Produits	Charges	Produits
	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
Amendes et pénalités	24	-	23	-
Provision pour contentieux ⁽¹⁾	2 514	2 958	1 143	486
Autres charges/produits exceptionnels ⁽²⁾	1 589	309	1 445	381
Résultat de cession des immo. corporelles	119	-	640	-
Résultat de cession des immobilisations financières	-	-	-	-
Résultat de cession des valeurs mobilières de placement et actions propres	17	247	267	32
Amortissements exceptionnels	134	14	-	2
Amortissements dérogatoires	1	85	4	715
Transferts de charges	-	652	-	187
TOTAL	4 398	4 266	3 522	1 804

(1) La diminution de la dotation est majoritairement liée à une reprise de provision pour risque et charge sur les situations nettes négatives de nos filiales H.Bresil et Levanor et d'une reprise de provision liée à un appel en garantie bancaire sur un client.

(2) Les charges exceptionnelles sont essentiellement liées à un appel en garantie bancaire sur un client et à une provision comptabilisée dans le cadre de la réorganisation industrielle d'un site de production français sur lequel a été mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi.

NOTE 20 - REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Résultat avant IS	IS	Résultat après IS
Résultat courant	(27 563)	3 821	(23 742)
Résultat exceptionnel	(132)	-	(132)
TOTAL	(27 695)	3 821	(23 874)

La répartition de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel a été déterminée en recalculant un résultat fiscal courant et un résultat fiscal exceptionnel auquel a été appliqué le taux d'impôt.

Le produit d'impôt qui a été rattaché au résultat courant provient majoritairement du Crédit d'Impôt Recherche.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 21 - SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	Base	Impôt différé
Charges comptabilisées non déductibles fiscalement		
Participation des salariés		
Organic	298	82
Dépréciation des stocks	2 413	664
Dépréciation des créances clients	1 125	310
Provision pour retraite	4 363	1 200
Produits latents taxés et non constatés en résultat	12 146	3 340
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	20 346	5 595

Haulotte Group SA en tant que tête d'intégration fiscale dispose de déficits reportables pour 109 237 K€ :

- 28 851 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2011,
- 24 549 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2012,
- 1 792 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2013,
- (6 170) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2014,
- (3 654) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2015,
- (363) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2016,
- 1 978 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2017,
- 2 020 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2018,
- 2 520 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2019.
- 44 019 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2020.
- 13 694 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2021.

NOTE 22 - INTEGRATION FISCALE

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale comprenant au 31 décembre 2021 les sociétés Haulotte France, Télescopelle et Haulotte Services.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par les filiales est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration fiscale.

NOTE 23 - SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 760 K€ à la charge de la société pour l'exercice écoulé, contre 766 K€ en 2020.

Ce montant provient de la refacturation par la société SOLEM de la quote-part de prestation effectuée pour la Société par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte de la Société.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé entre la société SOLEM et la société, le coût de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice d'anciens dirigeants.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

24.1 ENGAGEMENTS LIÉS AU CRÉDIT-BAIL

Poste du bilan (K€)	Coût d'entrée ⁽¹⁾	Dotations aux amortissements ⁽²⁾		Valeur nette
		exercice	cumulées	
Autres immobilisations corporelles	15 701	556	789	14 912
TOTAL	15 701	556	789	14 912

⁽¹⁾ Prix de revient.

⁽²⁾ Dotations qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

Poste du bilan (K€)	redevances payées		redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel ⁽¹⁾
	exercice	cumulées	jusqu'à un an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Autres immobilisations corporelles	1 441	2 051	1 434	5 674	8 135	15 242
TOTAL	1 441	2 051	1 434	5 674	8 135	15 242

⁽¹⁾ Selon contrat.

24.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Garanties données aux organismes financiers sur des solutions de financement clients :

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement soit une vente à crédit, soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

- Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers,
- Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques,
- Garantie spécifique couvrant un montant déterminé pour une créance donnée,
- Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement.

En K€	31/12/2021	31/12/2020
- de 1 an	8 484	10 302
+ de 1 an	18 204	18 830
TOTAL	26 688	29 132

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Engagements de rachat donnés auprès des organismes de financement des clients

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients dans le cas où ceux-ci ne lèvent pas l'option d'achat.

Dont 24 K€ donnés à Haulotte France.

En K€	31/12/2021	31/12/2020
- de 1 an	17	24
de 1 an à 5 ans	8	33
5 ans et plus	-	-
TOTAL	24	57

Garanties données sur financement export (part non assurée)

Des contrats de financement export sont mis en place pour certains clients. Des organismes spécialisés garantissent aux banques ces contrats à hauteur d'un certain pourcentage. Le groupe donne alors une contre-garantie complémentaire à l'établissement financier pour le pourcentage non couvert. A fin décembre 2021, cet engagement se monte à 926 KEUR (contre 1 473 KEUR à fin décembre 2020).

Autres engagements

Il s'agit de cautions données par la société à des fournisseurs :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
- de 1 an	10	10
TOTAL	10	10

Il s'agit de cautions données par la Société à des clients :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
- de 1 an	181	41
TOTAL	181	41

Il s'agit de cautions données par la Société à l'administration fiscale roumaine dans le cadre d'un contrôle fiscal de notre filiale :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
- de 1 an	362	368
TOTAL	362	368

NOTE 25 - ENGAGEMENTS REÇUS

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Engagement reçu de Télescopelle, bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	1 450	1 450

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 26 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	283	297
E.T.D.A.M.	159	164
Ouvriers	210	211
TOTAL	651	672

NOTE 27 - EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change auquel est exposée la société porte essentiellement sur des créances en dollars américain, en dollars australien et en livre sterling. Elle couvre partiellement son risque en procédant éventuellement à des achats à terme des devises concernées et à l'aide d'une couverture en dollars américain.

La société n'a pas d'instruments financiers en cours à la date de clôture.

Créances (nettes de dépréciations), dettes, positions de trésorerie et engagements significatifs libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture de change

Risque de change en K€	Devises								
	AUD	SEK	GBP	USD	PLN	RMB	TRY	INR	Autres
BILAN									
CREANCES ⁽¹⁾	32 895		6 309	164 510					
<i>dont créances groupe</i>	32 895		6 309	162 604					
<i>dont créances hors groupe</i>				1 906					
Positions de trésorerie débitrice ⁽²⁾	2 202	375	1 105	2 159	691				
DETTES ⁽³⁾	347	17 980	25	5 837	2 775				
<i>dont dettes groupe</i>	183	17 978	25	3 991	2 775				
<i>dont dettes hors groupe</i>	164	2		1 845					
Positions de trésorerie créditrice ⁽²⁾									
HORS BILAN ⁽⁴⁾									
Engagements donnés hors groupe	1 100			6 046		5 208	3 139	2 124	28

⁽¹⁾ Créances financières, créances d'exploitation.

⁽²⁾ Positions de trésorerie

⁽³⁾ Dettes financières, dettes d'exploitation, autres.

⁽⁴⁾ Il s'agit des engagements de poursuite de loyers et de pools risque mentionnés au paragraphe 23.2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

PricewaterhouseCoopers Audit

Grand Hôtel-Dieu
3 Cour du Midi
CS 30259 - 69287 LYON CEDEX 02

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

A l'Assemblée générale de la société Haulotte Group SA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Haulotte group SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans les notes 2.8 et 12 de l'annexe aux comptes annuels qui exposent l'incidence de l'application à compter du 1er janvier 2021 de la recommandation ANC n°2013-02, modifiée le 05 novembre 2021, relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies ainsi que l'incidence de l'abandon de la méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des écarts actuariels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation, des créances rattachées aux participations et des créances clients groupe

Risque identifié

La société Haulotte Group SA détient les titres des sociétés du groupe et exerce une activité de production. Dans le cadre du développement du Groupe, elle est amenée à procéder à des avances de trésorerie pour le financement de ses filiales. Elle vend par ailleurs du matériel aux filiales de commercialisation et réalise des prestations de services pour l'ensemble du Groupe.

Les titres de participation, les prêts, les créances rattachées aux participations et les créances clients groupe figurant au bilan au 31 décembre 2021 représentent des postes significatifs du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité. Les créances rattachées aux participations et les créances clients groupe sont comptabilisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation au regard de leur caractère recouvrable.

Tel qu'indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres des filiales est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice, des prévisions d'activité des entités concernées et ou la méthode des multiples d'EBITDA pour les titres Acarlar. Ces éléments servent aussi de base pour l'évaluation du caractère recouvrable des créances rattachées aux participations et créances clients groupe.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, soit à des éléments historiques (capitaux propres), soit à des éléments comparables (méthode des multiples), soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel notamment dans le contexte de pandémie de Covid-19.

Compte tenu de leurs montants significatifs, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées, créances clients groupe et provisions pour risques, constitue un point clé de notre audit. Leur correcte évaluation est en effet déterminante pour l'appréciation de la situation financière et du patrimoine de la société Haulotte Group SA.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, repose sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante.
- Pour les évaluations reposant sur une méthode des multiples :
 - examiner la cohérence des sociétés comparables retenue avec le support de nos spécialistes.
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
 - obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur Direction générale pour chacune de ces activités et approuvées, le cas échéant, par le Comité Exécutif.
 - vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes notamment compte tenu du contexte de pandémie de Covid-19.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :

- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

Enfin, nous avons apprécié les informations communiquées dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

APPRÉCIATION DE L'APPLICATION DU PRINCIPE DE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Risque identifié

Les comptes sociaux ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Comme mentionné dans la note 1 « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes sociaux, la forte reprise de l'activité et les difficultés d'approvisionnement ont amené Haulotte Group SA à ne respecter les ratios bancaires du contrat de crédit syndiqué au 31 décembre 2021. La société a obtenu de l'ensemble des prêteurs du crédit syndiqué un waiver concernant le respect de ces ratios bancaires pour les échéances de décembre 2021 et juin 2022.

Tel que mentionné dans la note 13 « Emprunt » de l'annexe aux comptes annuels, l'endettement financier au 31 décembre 2021 s'élève à 150,7 millions d'euros, dont 101,2 millions d'euros liés au contrat de crédit syndiqué avec une échéance de remboursement en 2026 et 49,5 millions d'euros liés à d'autres dettes et découverts bancaires auprès d'établissements financiers. La trésorerie disponible est de 9,3 millions d'euros.

Compte tenu :

- de la situation de trésorerie de Haulotte Group SA au 31 décembre 2021,
- des hypothèses retenues par la Direction en matière de perspectives d'activité et des projections de flux de trésorerie des filiales et du montant de liquidité disponible pour le Groupe, dont notamment des lignes de crédit disponible dans le cadre du contrat de crédit syndiqués à hauteur de 28,9 millions d'euros non tirées au 31 décembre 2021,
- de la structure d'endettement de Haulotte Group SA et de son horizon de remboursement,

la Direction estime avoir le niveau de trésorerie suffisant pour assurer la continuité de son activité et de celle de ses filiales.

Nous avons considéré l'appréciation de l'application du principe de continuité d'exploitation comme un point clé de l'audit, compte tenu des conditions attachées à l'endettement du Groupe, des estimations et des jugements importants de la Direction concernant les perspectives d'activité et de flux de trésorerie correspondantes.

Notre réponse

Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les besoins de liquidités du Groupe au regard des flux de trésorerie prévisionnels, des ressources actuelles et des lignes de crédit existantes.

Nos travaux ont notamment consisté à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et prendre connaissance (i) des procédures mises en œuvre pour les élaborer et (ii) des principales hypothèses retenues pour leur établissement.

Nous avons apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers business plans réalisés sous le contrôle de la Direction et approuvés par le Comité Exécutif.

Nous avons également apprécié leur caractère raisonnable par rapport aux réalisations passées et aux premières réalisations du début d'exercice 2022 en lien avec le contexte économique et financier du secteur de la fabrication de matériel de lavage et de manutention, avec une appréciation particulière des actions menées et engagées par la Direction pour répondre aux enjeux liés à la crise sanitaire COVID-19 et au conflit en Ukraine.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations figurant en note 1 « Faits caractéristiques », en note 2 « Règles et Principes comptables », en note 13 « Emprunts » et en note 3 « Événements postérieurs à la clôture » des notes de l'annexe aux comptes annuels.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Haulotte group SA par votre assemblée générale du 25 mai 2021 pour le cabinet BM&A et du 2 octobre 1998 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet BM&A était dans la septième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-quatrième année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon, le 29 avril 2022,
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BM&A

Matthieu Moussy

Pascal Rhoumy

